Romane Provost, lauréate de la Bourse d’excellence Clifford Chance 2019-2020

Pour la douzième année consécutive, le cabinet d'avocats international Clifford Chance décerne sa Bourse d'excellence, d’un montant de 6 000 euros par an pendant deux ans, à un(e) étudiant(e) de l'École de droit de Sciences Po.

Elle vient d'être attribuée à Romane Provost, étudiante en 1ère année du master Droit économique :

"Nouvelle étudiante à Sciences Po au sein du master Droit économique, j’ai l’immense joie de m’être vu attribuer la bourse d’excellence Clifford Chance 2019. Je remercie vivement ce cabinet, ainsi que la direction de l’École de droit de Sciences Po, pour la confiance et la bienveillance qu’ils m'ont témoigné.

Attachée à l’étude des disciplines qui forgent un monde meilleur pour demain, j’étudie le droit dans l’objectif de penser une globalisation commerciale, sociale et intellectuelle plus durable, respectueuse des différences, pour une conception solidariste et inclusive des interactions financières de grande envergure.

A cet égard, le cabinet Clifford Chance, engagé dans cette même dynamique, m’offre une opportunité privilégiée d’étudier dans de meilleures conditions cette année, pour mettre mes connaissances à leur service l’an prochain au cours d’un stage. Ledit cabinet comme l'École de droit peuvent dès lors compter sur mon plein investissement et ma plus sincère reconnaissance."